



- **Renforcez VOS compétences en gestion des associations**
- **Valorisez votre bénévolat**

Participez au CFGA*
un **cursus** de formation
pour bénévoles associatifs

LE CERTIFICAT DE FORMATION A LA GESTION ASSOCIATIVE

◆ Objectifs

Institué par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative par décret du 1er octobre 2008, le certificat de formation à la gestion associative (CFGGA) a pour objet d'encourager l'engagement des bénévoles et de développer leurs compétences pour assumer des responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association.

Les objectifs des actions de formation «CFGGA» sont :

- ✓ Savoir conduire et développer un projet associatif
- ✓ Savoir traduire un projet associatif en projet d'activités ou en événements
- ✓ Etre en mesure de prendre des responsabilités associatives
- ✓ Valoriser la prise de responsabilités bénévoles au sein des associations.

◆ Organisation et conditions d'accès

Le CFGGA se compose d'une session théorique de 30h, répartie en 8 modules, et d'une session pratique de 20 jours minimum dans une association. Les modules seront animés par différents formateurs - salariés de l'AGLCA ou non - spécialistes des thématiques abordées.

Le CFGGA est ouvert aux bénévoles associatifs à partir de 16 ans (une autorisation parentale sera demandée) et aux jeunes en service civique.

Remarque : *Les personnes déjà bénévoles pourront effectuer le stage dans leur association. Pour les autres, les jeunes notamment, une recherche de lieux de stage pourra être organisée avec le responsable pédagogique de la formation parmi les associations adhérentes de l'AGLCA.*

◆ Validation

Les personnes ayant suivi l'intégralité de la formation théorique et pratique se verront délivrer un certificat par l'AGLCA, habilitée par la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale Rhône-Alpes (DRJSCS).

Remarque : *Ce certificat peut être utilisé dans des démarches de Validation des Acquis d'Expériences (VAE) ou mentionné sur un CV, en cas de recherche d'emploi.*

◆ Prix

La formation s'élève à 120 € par participant. Si une association prend en charge la formation, elle peut inscrire 2 participants pour 120 € (60 € pour les associations adhérentes à l'AGLCA). Le coût comprend la formation théorique, le suivi du stagiaire, la délivrance du livret de formation et du certificat.

Contenu théorique et calendrier des modules

Les formations proposées ont lieu à la Maison de la Vie Associative à Bourg-en-Bresse.

	INTITULE MODULE	CONTENU	DATES HORAIRES
1	Créer ou remettre à jour ses statuts	Les principes de la Loi 1901, la gouvernance, l'organisation, le fonctionnement, les démarches administratives...	1 séance de 3h00 18h30-21h30 14 octobre 2016
2	Bâtir son projet associatif ou un projet d'activités	Pour toute association (nouvelle ou non) désirant mieux définir son action ou lancer une nouvelle activité. Soutien à la réflexion de la structure en se basant sur la méthodologie de projet.	1 séance de 2h30 19h-21h30 8 novembre 2016
3	La responsabilité de l'association et des dirigeants	Comprendre les mécanismes des responsabilités encourues dans le cadre des activités des associations.	1 séance de 2h30 19h-21h30 15 novembre 2016
4	La comptabilité d'une association	Découvrir la comptabilité associative (bilan, compte de résultats, plan comptable...) - Cas pratiques.	1 séance de 2h30 19h-21h30 29 novembre 2016
5	Les solutions de financement pour votre association	Séance 1 : savoir identifier et comprendre les besoins financiers de son association. Séance 2 : diversifier ses partenaires financiers et leur présenter une demande de financement adéquat.	2 séances de 2h30 19h-21h30 6 décembre 2016 13 décembre 2016
6	L'association employeur	Les points clés de la fonction employeur : formalités d'embauche, convention collective, contrat de travail, congés payés, maladies...	2 séances de 2h30 19h-21h30 19 janvier 2017 26 janvier 2017
7	Accueillir, fidéliser et mobiliser les bénévoles	Comment bien accueillir et bien animer ses bénévoles pour les conserver. Formation basée sur les situations individuelles.	2 séances de 2h30 19h-21h30 7 février 2017 14 février 2017
8	Communication : faire connaître son association	Séance 1 : Préparer sa communication (identité et environnement, processus et outils de communication, relations presse). Séance 2 : Passer à l'action (préparer son plan de communication, cible et message, travail sur supports).	2 séances de 2h30 19h-21h30 7 mars 2017 28 mars 2017
9	<i>La gestion des salariés dans une association</i>	<i>Comment réussir la relation entre dirigeants bénévoles et salariés ? Communication - répartition des rôles - contrôle - accompagnement au changement... Formation basée sur un échange de pratique et l'apport de conseils et d'outils concrets.</i>	1 séance de 2h30 19h-21h30 6 avril 2017

Le module 9 est en option.

Remarque : Le contenu des formations répond aux exigences de l'arrêté du 15 décembre 2008.

MODALITES D'INSCRIPTION

Si vous êtes intéressés par cette formation ou pour de plus amples informations, vous pouvez nous contacter par téléphone ou mail indiqués ci-dessous.

AGLCA - Tony BUREAU

Maison de la Vie Associative- 2 bd Joliot Curie

CS 70270 - 01006 Bourg en Bresse

tél : 04 74 23 29 43

tony.bureau@aglca.asso.fr

www.aglca.asso.fr

● **Pièce à fournir :** *Au moment de l'inscription, un chèque de participation d'un montant de 120 € (60 € pour les associations adhérentes de l'AgICA) sera demandé pour l'ensemble des actions de formation.*

Les + du CFGA

- ◆ Un contenu de formation adapté à vos réalités associatives
- ◆ Des intervenants qualifiés dans leur champ d'intervention
- ◆ Un accompagnement individuel
- ◆ La délivrance d'un livret de formation et d'un certificat de formation reconnu des pouvoirs publics

Possibilité d'effectuer les modules sur 2 années scolaires

Avis de participants

«Ce cursus m'a apporté des informations que je n'avais pas, qui sont utiles et nécessaires pour comprendre le fonctionnement d'une association».
Christine B.

«Cela m'a permis de rencontrer et connaître d'autres associations».
Dominique M.

«J'ai beaucoup apprécié la disponibilité des intervenants pour parler plus précisément et plus personnellement des problématiques des associations». David L.